

# FAUT-IL FAIRE PAYER PLUS CHER LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ?

LAMA KABBANJI est chercheuse du Centre population et développement (CEPED) à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Marseille, France.

---

La mobilité étudiante est le type de migration qui a le plus rapidement augmenté en termes relatifs au cours des dernières décennies. En 2018, les quatre principaux pays de destination selon les données de Campus France sont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la France. Attirer de plus en plus d'étudiants internationaux est devenue la priorité de plusieurs États dans le monde. Pour certains pays de l'OCDE, dont la population est toujours plus vieillissante, il s'agit d'une question démographique clé : les étudiants internationaux peuvent en effet constituer un bassin de recrutement d'une main d'œuvre jeune et qualifiée. Cependant ces pays n'adoptent pas tous les mêmes stratégies. Si certains ont fait le choix de faire payer des frais de scolarité très élevés comme c'est le cas au Royaume-Uni ou aux États-Unis, mais également au Canada, d'autres ont fait le pari d'appliquer les mêmes frais à tout le monde. C'est le cas de l'Allemagne qui a mis en place récemment la gratuité de l'accès à l'enseignement supérieur pour l'ensemble des étudiants et qui devient une destination de plus en plus prisée. L'Allemagne a aussi facilité les procédures d'accès au marché du travail pour les étudiants et les diplômés internationaux.

À l'inverse, en France, le gouvernement a élaboré une nouvelle stratégie « d'attractivité des étudiants internationaux » qu'il a dénommé ironiquement « Bienvenue en France » et dans laquelle il fait le choix de multiplier par 15 les frais de scolarité pour les étudiants internationaux (hors Union européenne) en licence et en maîtrise à partir de la rentrée 2019. Selon le gouvernement, cette hausse permettrait d'attirer

plus d'étudiants internationaux, de mieux les sélectionner, d'instaurer une équité financière entre étudiants nationaux et internationaux et de donner plus de valeur aux diplômes français à l'étranger.

Décortiquons un peu cet argumentaire. Ce virage correspond avant tout à une marchandisation de l'enseignement supérieur et fait fi des nombreux autres facteurs qui orientent les choix des étudiants internationaux : la proximité géographique, culturelle et linguistique ; les liens historiques entre le pays d'origine et de destination ; la réputation du système éducatif ; la difficulté/facilité d'obtention ou de renouvellement du visa/titre de séjour ; ou encore les perspectives d'emploi après les études.

Selon une enquête que nous avons menée récemment en France (Enquête AIMS : Academic International Migration Survey) auprès d'étudiants internationaux inscrits en master ou en doctorat, ceux-ci sont venus en France pour deux raisons principales : la valeur du diplôme français sur le marché du travail ainsi que la réputation de ses établissements d'enseignement supérieur. Il n'est donc pas nécessaire, contrairement à ce que voudrait nous faire croire le plan « Bienvenue en France », d'augmenter les frais de scolarité pour que « l'excellence » de l'enseignement supérieur français soit reconnue à l'international. Parmi les autres raisons jugées importantes, figurent également le financement et le faible coût des études de même que la connaissance du français.

Ensuite, la participation à l'économie nationale française des étudiants internationaux est bien supérieure au coût qu'ils représentent pour l'État comme l'a montré une étude commandée par Campus France en 2014. Il est aussi important de rappeler que la France se classe depuis des décennies parmi les premiers pays de destination des étudiants internationaux dans le monde. Ce qui a changé ces dernières années, c'est l'émergence de nouveaux pays attractifs comme l'Arabie Saoudite, les Pays-Bas ou la Turquie. Les étudiants internationaux ont donc une plus grande palette de choix, raison de plus pour que la France perde sa position actuelle si jamais la hausse des frais de scolarité pour les étudiants étrangers était appliquée cette année.

En définitive, cette stratégie ne fait que proposer des mesures cosmétiques et discriminatoires en prétendant régler la question du sous-financement de l'enseignement supérieur français et la baisse générale des crédits publics alloués par le ministère. Cette hausse des frais d'inscription augure du passage à un nouveau modèle d'enseignement supérieur, indexé sur les lois du marché davantage que sur la valeur intrinsèque du savoir, et de l'augmentation progressive et généralisée des droits d'inscription comme cela s'est produit au Royaume-Uni.

En décidant d'augmenter les frais de scolarité pour les étudiants internationaux, le gouvernement ne viserait-il pas plutôt à trouver un moyen supplémentaire pour sélectionner les candidats à l'immigration ?

Tout semble laisser croire que si. En effet, la politique d'attractivité présentée dans le Plan Bienvenue en France s'inscrit dans la continuité de la politique de l'immigration choisie mise en place au début des années 2000 par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, et qui visait entre autres à mieux sélectionner les migrants selon les besoins économiques de la France. Parmi les migrants recherchés, figurent en bonne position les étudiants et les chercheurs perçus comme étant plus économiquement rentables. L'objectif est d'attirer les étudiants les plus « talentueux » dans le contexte d'une compétition globale pour la main-d'œuvre hautement qualifiée. La stratégie « Bienvenue en France » va encore plus loin dans la sélection par l'argent des étudiants internationaux à travers l'instauration de droits d'inscription différenciés selon l'origine géographique. Pour des raisons économiques et diplomatiques, le plan Bienvenue en France vise à reconfigurer la géographie des mobilités étudiantes en accordant une priorité aux étudiants des pays dits émergents ou développés, comme la Chine, le Brésil ou la Russie. Or, la moitié des étudiants étrangers en France vient du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne où les diplômés français ont une valeur sociale bien établie sur le marché du travail. Ces derniers se tournent déjà vers des pôles nouveaux tels que la Chine, l'Arabie Saoudite ou la Turquie. La France risque donc de perdre encore plus d'étudiants en augmentant ses frais de scolarité.

## REFERENCES :

Kabbanji Lama (2019) « "Bienvenue en France" : un pas de plus dans la politique de l'immigration choisie », SNESUP, VRS. ÉTUDIANTES EXTRA-EUROPÉENNES, sect., 416. <https://www.snesup.fr/article/etudiantes-extra-europeennes-bienvenue-en-france-vrs-ndeg-416-printemps-2019>.

Collectifs ACIDES. 2015. Arrêtons les frais ! Pour un enseignement supérieur gratuit et émancipateur. Raisons d'agir. Paris.

# « FACILITER LA MOBILITÉ » POUR TRANSFORMER LE DÉBAT PUBLIC SUR LA MIGRATION

FRANÇOIS CRÉPEAU est professeur et titulaire de la Chaire Hans et Tamar Oppenheimer en droit international public, à la Faculté de droit de l'Université McGill, ainsi que Directeur du Centre pour les droits de la personne et le pluralisme juridique de McGill. Il fut le Rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme des migrants de 2011 à 2017.

---

La migration est un phénomène complexe. Au fond, il est aussi complexe que la vie elle-même. On estime à environ un milliard le nombre de migrants sur terre : plus de 250 millions de migrants internationaux et plus de 750 millions de migrants internes. Chacun-e a une histoire singulière et une trajectoire propre. Les raisons pour migrer, dans quelque sens que ce soit, sont aussi diverses que les individus. Des personnes dans des circonstances similaires feront des choix différents.

La migration fut longtemps considérée comme un phénomène transitoire, entre deux situations « normales » de sédentarité. Or, il est beaucoup plus juste de considérer l'espèce humaine comme une espèce animale migrante. La « normalité » est la mobilité : notre espèce est née en Afrique il y a sans doute 300 000 ans et a conquis la planète, se sédentarisant seulement au cours des derniers 10 000 ans. La sédentarité est considérée comme une marque de civilisation, mais nous ne reconnaissons souvent pas que la sédentarité est générationnelle et que les petits-enfants vivent rarement dans la ville de naissance de leurs quatre grands-parents.

La complexité de la migration et la difficulté de concevoir un phénomène transitoire font que nous avons bien peu de données précises sur les migrants, et particulièrement sur les migrants internationaux. La sociologie des mouvements migratoires est encore faiblement outillée, contrairement à la sociologie de l'intégration des nouveaux citoyens. Les systèmes

statistiques nationaux n'enregistrent que peu d'information sur des personnes qui ne font théoriquement pas partie du corps social. Les systèmes de renseignements de sécurité, par contre, depuis une trentaine d'années, enregistrent et s'échangent beaucoup de données très spécifiques sur ces étrangers, considérés de façon croissante comme potentiellement dangereux.

Par ailleurs, les politiques migratoires, contrairement à la plupart des politiques publiques, ne sont pas faites pour mieux servir les populations qu'elles visent au premier chef. En effet, elles sont généralement faites par des non-migrants (les politiciens) et s'adressent à des non-migrants (les électeurs), sans généralement consulter les migrants. Somme toute, elles sont faites comme, autrefois, les hommes adoptaient des politiques sur les femmes, ou les hétérosexuels adoptaient des politiques sur les gais et lesbiennes, ou des Caucasiens adoptaient des politiques sur les Autochtones. Toutes ces politiques furent — et sont encore souvent — fondées sur des mythes, des stéréotypes, des fantasmes et des menaces construites par des discours d'exclusion raciste, sexiste ou homophobe.

Ce ne fut que lorsque ces « minoritaires », usant de la force de leur citoyenneté et de leur vote, se décidèrent à participer activement aux débats publics pour contredire les fantasmes et stéréotypes, pour expliquer la complexité de leur situation et la diversité qu'ils-elles représentent, et pour infuser une dose de réalisme dans la discussion politique, que les poli-

ticiens commencèrent à écouter, à modifier leur langage, à éviter les stéréotypes, somme toute à courtiser leur vote. Une blague sexiste ou homophobe est aujourd'hui une tache sombre sur le parcours d'un politicien. Ce n'est pas encore le cas pour un discours anti-immigration stéréotypé.

Les migrants — et particulièrement les migrants dont le statut est précaire, comme les migrants en situation irrégulière ou les travailleurs migrants temporaires à employeur unique — ne participent généralement pas aux débats publics, protestent peu, contestent rarement devant les tribunaux, ne se syndiquent pas. La peur constante du renvoi vers le pays d'origine les incite au silence. Beaucoup ont migré pour offrir un avenir à leur famille : de nombreuses personnes comptent sur eux. Beaucoup ont contracté des dettes pour financer le trajet migratoire : il faut les rembourser, parfois sur plusieurs années, avant d'envoyer un sou à la famille. Tout geste qui pourrait mettre en cause le projet migratoire est impensable : courber le dos et se rendre invisible est une stratégie de survie.

Il n'est donc pas surprenant que les données sur leur condition soient si rares et si peu exactes. Dans la plupart des pays, on ne sait pas le nombre de migrants en situation irrégulière. C'est une situation confortable pour le ministre de l'Immigration, auquel on ne peut imputer aucune responsabilité dans la hausse ou la baisse de ce nombre. En effet, si on avait un compte exact, on saurait les noms des millions d'employeurs qui, dans tous les pays du Nord Global, trop souvent les exploitent dans l'illégalité : s'attaquer massivement à ces employeurs mettrait lourdement en cause la compétitivité de nombreux secteurs économiques non délocalisables — comme l'agriculture, la construction, l'extraction, l'hôtellerie-restauration, les pêcheries, les soins — qui ne survivent souvent depuis trente ans que grâce à l'avantage comparatif de la réduction du coût du travail qu'offre l'exploitation du *cheap labour*.

Il faudra bien que nous finissions par considérer les migrants comme des « citoyens », des personnes qui, quel que soit leur statut, habitent ici, payent des taxes et des impôts, y élèvent des familles, et font donc partie de la société, même s'ils ne sont pas encore des « Citoyens » possédant la nationalité. Certaines villes ont commencé à le faire, comme New York qui offre des cartes d'identité à « tous les Newyorkais ». Il faudra aussi sans doute songer à leur donner le droit de vote après une année de résidence effective. « No taxation without representation », disaient les révolutionnaires américains. Les migrants vivent ici durablement, payent des impôts et contribuent à la société comme tous les autres citoyens : ils devraient avoir leur mot à dire sur l'exercice du pouvoir et sur les finances publiques.

Pour cela, il faudra développer un *empowerment* des migrants qui leur permette de parler publiquement sans crainte. Il faudra considérablement réduire les marchés de l'emploi clandestin en s'attaquant aux employeurs exploités — s'attaquer aux

migrants eux-mêmes les enfonce encore plus profondément dans la clandestinité et accroît leur vulnérabilité envers toutes les exploitations criminelles — et procéder à des programmes massifs de régularisation, de manière à s'assurer que la quasi-totalité des étrangers ait des statuts légaux comportant de réelles garanties de droit.

Il faudra agir pour que les migrants participent aux débats publics, sans crainte de perdre leur statut. Il faudra que leur expérience infuse les politiques migratoires. Il faudra que celles-ci soient fondées sur des données factuelles précises et non sur des fantasmes. Alors seulement aurons-nous la capacité de développer concomitamment des systèmes d'information sur ces migrants qui puissent servir de fondement aux débats de politique publique.

Hormis le droit de vote, c'est à cela que nous invite le *Pacte mondial sur les migrations*, adopté en décembre 2018 à Marrakech. « Faciliter la mobilité » au cours des prochaines décennies est le message central du Pacte : par un effort collectif de coopération internationale, rendre la mobilité moins complexe, moins coûteuse, plus rapide et moins dangereuse pour l'immense majorité. Offrir des documents de voyage à tous ceux qui cherchent un emploi et sont prêts à se déplacer : leur offrir des permis de travail s'ils trouvent un emploi. Offrir des places pour les réfugiés. Les traiter à presque tous égards comme des Citoyens. Permettre à toutes et tous de faire de réels choix concernant leur avenir, ce qui constitue une définition de la dignité et met en œuvre l'impératif catégorique kantien de ne « jamais traiter autrui seulement comme un moyen, mais toujours aussi comme une fin ».